

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept et le 13 avril à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de Nailloux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel DUTECH, maire de Nailloux.

Tous les documents nécessaires au conseil ont été envoyés avec la convocation le 7 avril 2017

Étaient présents : 15 : Anne BORGETTO, Charlotte CABANER, Didier DATCHARRY, Patrick DUSSOL, Michel DUTECH, Lison GLEYES, Pierre MARTY, Anne MENDEZ, Sabine MORENO, Éva NAUTRÉ, Cécile PAUNA, Agnès SALVATORI, Armelle TRÉMANT, Daniel VIENNE, Antoine ZARAGOZA.

Étaient excusés : 8 : Nawal BOUMAHDHI, Lilian CHAUSSON, Thierry LATASTE, Delphine LEGRAND, Georges MERIC, Maurice NICOLAU, Michael OPALA, Fabienne SERENE.

Pouvoirs : 8 : Nawal BOUMAHDHI pouvoir à Anne BORGETTO, Lilian CHAUSSON pouvoir à Pierre MARTY, Thierry LATASTE pouvoir à Daniel VIENNE, Delphine LEGRAND pouvoir à Lison GLEYES, Georges MERIC pouvoir à Michel DUTECH, Maurice NICOLAU pouvoir à Antoine ZARAGOZA, Michael OPALA pouvoir à Didier DATCHARRY, Fabienne SERENE donne pouvoir à Agnès SALVATORI.

Secrétaire de séance : Anne MENDEZ.

Selon l'ordre du jour prévu, les décisions prises : PRESENTAITON : VOTE DU BUDGET

Compte Administratif 2016- Fonctionnement :

Dépenses	
Dépenses Générales	792 083.75 €
Charges de Personnel	1 516 141.36 €
Autres Charges Courantes	233 128.54 €
Charges Financières	115 502.46 €
Charges Exceptionnelles	16.00 €
Opération d'ordre	92 702.46 €

Dépenses	2 749 574.57 €
-----------------	-----------------------

Recettes	
Atténuation de charges	129 176.28 €
Produits des services	287 619.12 €
Dotations et Participations	698 490.76 €
Autres Prod Gest Cour	265 223.70 €
Produits Financiers	9 115.07 €
Produits exceptionnels	35 331.09 €
Impôts et Taxes	2 187 670.25 €
opération ordre	11 069.47 €
Recettes	3 623 695.74 €

Résultat 2016	874 121.17 €
----------------------	---------------------

Excédent 2015	160 927.07 €
Excédent cumulé	1 035 048.24 €

Compte Administratif 2016 – Investissement :

Dépenses	Payées	RAR 2016	Recettes	Reçues	RAR 2016
Immobilisations incorporelles	41 692.87 €	29 004.50 €	Subventions d'Investissement	137 261.39 €	215 037.20 €
Immobilisations corporelles	359 867.48 €	51 305.37 €	FCTVA	355 363.70 €	
Travaux en cours	111 649.49 €	422 626.17 €	Taxe d'aménagement	115 733.03 €	
Remb. du capital de la dette	276 686.24 €		Autres immobilisations financ.	7 803.27 €	
TAG rte de st Léon	3 885.45 €				
Opération d'Ordre	352 085.91 €				
			Opération d'Ordre	433 718.90 €	
			Excédent de fonctionnement	931 631.48 €	
TOTAL	1 145 867.44 €	502 936.04 €	TOTAL	1 981 511.77 €	215 037.20 €
Résultat 2016		835 644.33 €			
Déficit 2015		-384 721.47 €			
Résultat Cumulé		450 922.86 €			

Investissement 2016 Détail/opération :

Opération	Dépenses		Recettes	
	Réalisées 2016	RAR	Réalisées subventions 2016	RAR
École Primaire	50 512.74 €	225 018.00 €	0.00 €	72 000.0 €
Ateliers Municipaux	213 615.18 €	15 855.40 €	0.00 €	3800.00 €
Cimetière	11 366.34 €	10 419.60 €	0.00 €	0.00 €
Mairie	0.00 €		1 000.00 €	0.00 €
Urbanisme	14 832.00 €	12 480.00 €	0.00 €	0.00 €
Pôle Cul. & Asso.	56 006.93 €	6 342.22 €	77 767.40 €	32517.00 €
Acquisitions Foncières	616.72 €	29 983.28 €	0.00 €	0.00 €
École Maternelle	0.00 €		0.00 €	0.00 €
TAG et piétonnier rte de st Léon	89 427.01 €	20 939.02 €	0.00 €	36 156.20 €
Salle de musique	7 084.80 €	159 637.60 €		35 764.00 €
Équipement Médiathèque	13 104.45 €	1 236.42 €	20 876.4 €	0.00 €
Non affecté sur programme		21 024.50 €		
TOTAL	456 566.17 €	502 936.04 €	99 643.87 €	215 037.20 €

Le conseil municipal vote deux délibérations :

1. Délibération 17-036 : BUDGET GÉNÉRAL - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2016.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.1612-12.

Vu les délibérations du conseil municipal approuvant le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives relatives à cet exercice.

Monsieur le maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2016.

Après l'exposé, Monsieur le maire quitte la salle, et le conseil municipal siège sous la présidence de Monsieur Antoine ZARAGOZA, adjoint, conformément à l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 21 voix POUR, 0 CONTRE, et 0 Abstention, adopte le compte administratif de l'exercice 2016 :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	1 145 867.44 €	2 749 574.57 €
Recettes	1 981 511.77 €	3 623 695.74 €
Excédent	835 644.33 €	874 121.17 €
Besoin de financement		

2. Délibération 17-037 : BUDGET COMMUNE - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2016

Monsieur le maire informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2016 a été réalisée par le receveur en poste à Nailloux et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion du receveur.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Antoine ZARAGOZA, adjoint au maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 21 voix POUR, 0 CONTRE, et 0 Abstention, adopte le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2016 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif de la commune pour le même exercice.

(M. le maire, conformément à l'art. L 2121-14 du CGCT s'est retiré)

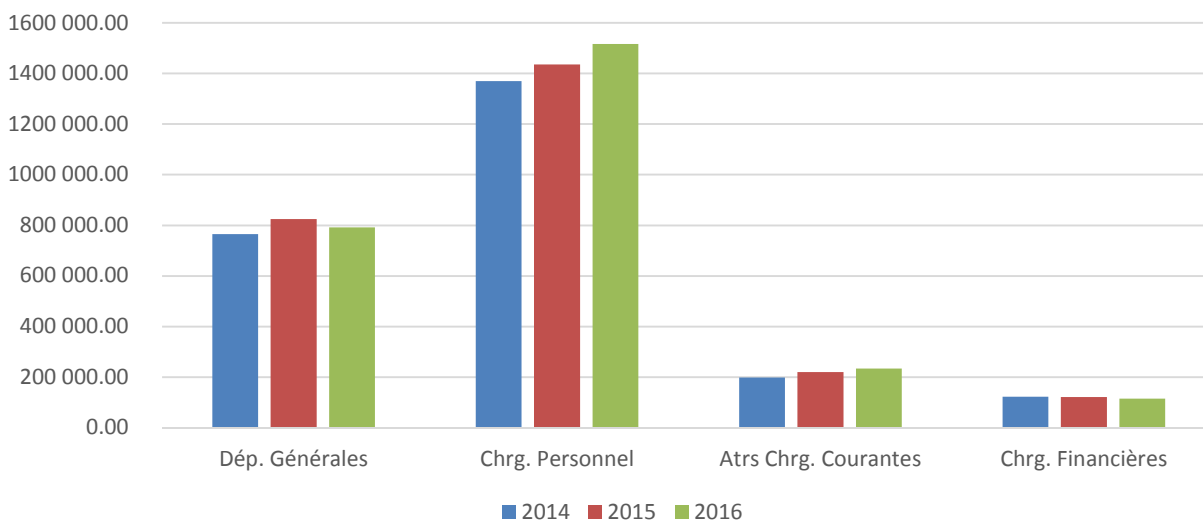
3. Délibération 17-038 : BUDGET COMMUNAL - AFFECTATION DES RÉSULTATS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Affectation Résultats 2016 :

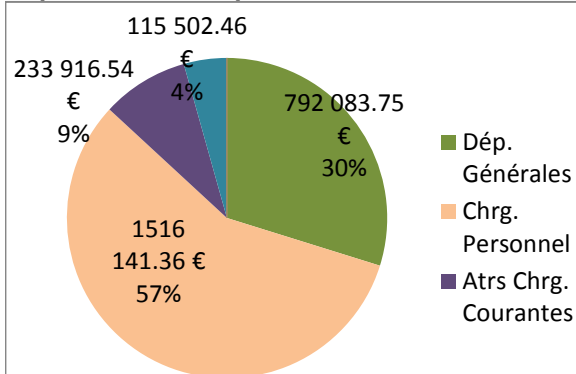
		Résultat de l'exercice 2016		
		Dépenses	Recettes	Besoin(-) Excédent(+)
	Investissement	1 145 867.44 €	1 981 511.77 €	835 644.33 €
	Fonctionnement	2 749 574.57 €	3 623 695.74 €	874 121.17 €

Investissement		Fonctionnement	
Résultat de clôture 2015	-384 721.47 €	Résultat de clôture 2015	160 927.07 €
Résultat exercice 2016	835 644.33 €	Résultat exercice 2016	874 121.17 €
Résultat cumulé au 31/12/2016	450 922.86 €	Résultat de clôture 31/12/2016	1 035 048.24 €
Restes à réaliser dépenses	502 936.04 €	Affectation à l'investissement 1068	-862 000.00 €
Restes à réaliser recettes	215 037.20 €	Report en fonctionnement R002	173 048.24 €
Besoin (-) ou excédent (+)	163 024.02 €		

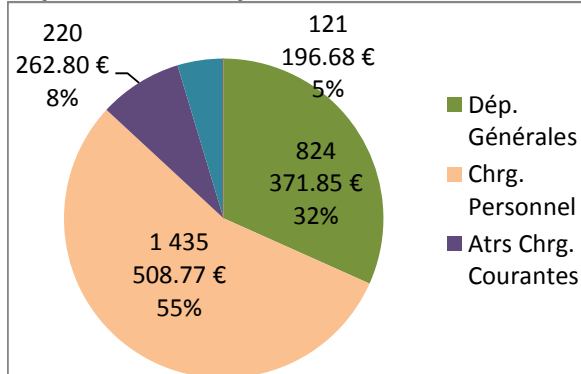
Evolution des dépenses de fonctionnement



Répartition des dépenses 2016



Répartition des dépenses 2015



Évolution fonctionnement 2014 – 2016 :

Dépenses	2014	2015	2016
Dépenses Générales	765 679.90 €	824 371.85 €	792 083.75 €
Charges de Personnel	1 370 257.13 €	1 435 508.77 €	1 516 141.36 €
Atténuations de produits			9 212.00 €
Autres Charges Courantes	198 870.06 €	220 262.80 €	223 916.54 €
Charges Financières	122 803.98 €	121 196.68 €	115 502.46 €
Charges Exceptionnelles	129.21 €	19.92 €	16.00 €
Cession	163 030.00 €	10 000.00 €	- €
Dépenses	2 620 770.28 €	2 611 360.02 €	2 656 872.11 €
Opérations d'Ordre	58 612.81 €	70 212.81 €	92 702.46 €
TOTAL Dépenses	2 679 383.09 €	2 681 572.83 €	2 749 574.57 €

Recettes	2014	2015	2016
Atténuation de charges	105 862.70 €	122 085.86 €	129 176.28 €
Produits des services	255 078.26 €	278 907.33 €	287 619.12 €
Impôts	2 019 722.12 €	2 033 442.00 €	2 187 670.25 €
Taxes			
Dotations et Participations	762 955.00 €	1 056 906.57 €	698 490.76 €
Autres Prod Gest Courantes	47 580.84 €	39 731.72 €	265 223.70 €
Produits Financiers	1 745.19 €	1 232.34 €	9 115.07 €
Produits Exceptionnels		6 698.25 €	35 331.09 €
Opération ordre		11 600.00 €	11 069.47 €
Recettes	3 192 944.11 €	3 550 604.07 €	3 623 695.74 €
Cession	163 030.00 €	10 000.00 €	
TOTAL Recettes	3 355 974.11 €	3 560 604.07 €	3 623 695.74 €

Après la présentation, lecture de la délibération :

Le conseil municipal sous la présidence de Michel DUTECH, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016
 Considérant que ledit compte est exact

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **1 035 048.24 €**.

Le conseil municipal décide, après 23 votes POUR, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice 2016			
	Dépenses	Recettes	Besoin(-) Excédent(+)
Investissement	1 145 867.44	1 981 511.77	835 644.33
Fonctionnement	2 749 574.57	3 623 695.74	874 121.17
Détermination du montant minimum à affecter au compte de réserves 1068 investissement			
	Résultat de clôture 2015 :		- 384 721.47
	Résultat exercice 2016 :		835 644.33
	Résultat cumulé au 31/12/2015 :		450 922.86
	Restes à réaliser dépenses :		502 936.04
	Restes à réaliser recettes :		215 037.20
	Besoin (-) ou excédent (+) :		+ 163 023.02
	Besoin supplémentaire réserves (précédé du signe -)		0.00
	Affectation au compte 1068 réserves		862 000.00
Détermination du résultat cumulé de la section de fonctionnement			
	Résultat de clôture 2015 :		+ 160 927.07
	Résultat exercice 2016 :		874 121.17
	Résultat de clôture 31/12/2016		1 035 048.24
	Montant de l'excédent de fonctionnement pouvant être affecté à la clôture de l'exercice :		862 000.00
	Report en fonctionnement R002 :		173 048.24

Montant total affecté à la section d'investissement devant faire

l'objet d'un titre de recette : (cpte 1068)

862 000.00

4. Délibération 17-039 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2017 - TAXES DIRECTES LOCALES

Les valeurs locatives servant de base aux impositions directes locales sont revalorisées forfaitairement de 0.4% pour 2017

Produit fiscal réalisé en 2016:

Taxes	Taux 2016	Bases effectives 2016	Produits
Habitation	18.62%	4 228 246.00 €	787 299 €
Foncière Bâti	25.43%	3 876 513.00 €	985 797 €
Foncière NB	101.28%	58 791.00 €	59 544 €
TOTAL			1 832 640 €

Produit fiscal attendu en 2017:

Taxes	Tx 2017	Bases prévisionnelles	Produits
Habitation	18.62%	4 323 000.00 €	804 943 €
Foncière Bâti	25.43%	3 960 000.00 €	1 007 028 €
Foncière NB	101.28%	58 700.00 €	59 451 €
TOTAL			1 871 422 €

Après la présentation, Lecture de la délibération :

Vu le code des communes et notamment les articles L121-26, L211-1 et suivant, L231-1 et suivants,

Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité locale,

Vu le code général des impôts et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636 B septies,

Vu les lois de finances annuelles,

Vu l'état n°1259 portant notification des bases nettes d'imposition des trois taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2017,

Monsieur le maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des trois grands impôts locaux, notamment :

- les limites de chacun d'après la loi du 10 janvier 1980 ;
- les taux appliqués l'année dernière, et le produit attendu cette année.

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de **1 871 422 €**, hors allocations compensatrices ;

Après avis du conseil municipal en date du 13 avril 2017,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur Monsieur Michel DUTECH, maire,

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à 18 voix POUR et 5 abstentions et fixe le taux d'imposition pour l'année 2017 comme suit :

Taxes	Taux de 2016	Bases d'imposition prévisionnelle 2017	Produit correspondant
d'habitation	18.62 %	4 323 000 €	804 943 €
Foncière (bâti)	25.43 %	3 960 000 €	1 007 028 €
Foncière (non bâti)	101.28 %	58 700 €	59 451 €
Total :			1 871 422 €

Et donne mandat à monsieur le maire pour signer toutes les pièces utiles à cette affaire.

5. Délibération 17-040 : BUDGET PRIMITIF COMMUNAL DE L'ANNÉE 2017

BP 2017			
Dépenses		Recettes	
Dépenses Générales	843 897.00 €	Atténuation de charges	115 000.00 €
Charges de Personnel	1 613 449.00 €	Produits des services	312 100.00 €
<i>virement à l'investissement</i>	503 099.00 €	Impôts	1 871 422.00 €
Autres Charges Courantes	295 427.00 €	taxes et compensations	284 502.76 €
Charges Financières	112 525.00 €	Dotations et Participations	717 377.00 €
Charges Exceptionnelles	1 000.00 €	Autres Prod Gest Courante (loyers)	36 544.00 €
Dépenses imprévues	97 688.00 €	Produits Financiers	8 224.00 €
<i>Opérations d'Ordre</i>	58 613.00 €	Produits Exceptionnels	0.00 €
Dépenses	3 525 698.00 €	<i>Opération d'ordre</i>	7 480.00 €
		<i>Excédent fonctionnement</i>	173 048.24 €
		Recettes	3 525 698.00 €

Le programme d'investissement 2017

a. Programmes non achevés ou engagés en 2016 :

- Réalisation du nouveau préau de l'Ecole Jean ROSTAND
- Aménagement du jardin du souvenir au cimetière
- Evolution du PLU
- Requalification dans l'îlot de la Bastide
- Piétonnier Route de Saint-Léon
- Création de l'Ecole de musique

b. Programmes prévus pour 2017 :

- Poursuite de la réhabilitation de l'Ecole Jean ROSTAND
- Aménagements pour ouverture de classe et cantine
- Réalisation et aménagements des ateliers municipaux
- Modernisation de l'informatique Mairie
- Evolution programmée du PLU

- Réalisation du Cocagne
- Acquisition et études sur l'Esplanade de la Fraternité
- Derniers aménagements de l'ESCAL
- Finalisation de la coulée verte du Martigat
- Mise aux normes PMR
- Travaux sur le lotissement des Jardins du Lac

c. Programmes en cours d'études pour 2017

- Sécurité routière
- Maison des Familles
- Ancienne bibliothèque

Investissements 2017 Détail/opération

Opérations	Dépenses		Subventions attendues	
	RAR 2016	Prévues 2017	RAR 2016	Attendues 2017
École Primaire	225 018.00 €	957 000.00 €	72 000.00 €	61 000.00 €
Ateliers Municipaux	15 855.40 €	870 000.00 €	38 600.00 €	268 000.00 €
Les jardins du lac		230 000.00 €		
Mairie - Maison des associations		20 000.00 €		3 999.14 €
Cimetière	10 419.60 €	0.00 €		0.00 €
Urbanisme	12 480.00 €	30 000.00 €		
ESCAL	6 342.22 €	0.00 €	32 517.00 €	0.00 €
Le COCAGNE		382 800.00 €		191 400.00 €
Acquisitions Foncières	29 983.28 €	3 000.00 €		18 000.00 €
Esplanade de la Fraternité		274 838.00 €		52 000.00 €
Pietonnier rte st léon	20 939.02 €	0.00 €	36 156.20 €	
Aménagement intérieur ESCAL	1 236.42 €	21 000.00 €		0.00 €
Coulée Verte du Martigat		25 000.00 €		6 000.00 €
Création salle de musique	159 637.60 €	0.00 €	35 764.00 €	
Maison des familles		12 000.00 €		3 600.00 €
Accessibilité		50 000.00 €		22 000.00 €
Stades et vestiaires				4 079.00 €
Sécurité routière		14 000.00 €		4 500.00 €
Non affecté	21 024.50 €	20 000.00 €		
Total investissement	502 936.04 €	2 909 638.00 €	215 077.20 €	1 184 578.14 €

Prévisionnel Investissement 2017

Dépenses	RAR 2016	Prévues	Recettes	RAR 2016	Prévues
Opérations Affectées	481 911.54 €		Subventions d'investissement (cf opé. Affectées)	215 037.20 €	1 184 577.94 €
Non affecté	21 024.50 €		Emprunt		500 000.00 €
Nouvelles dépenses équipement		2 909 637.96 €	Produit des cessions		140 000.00 €
Remboursement K DETTE		800 000.00 €	FCTVA		246 000.00 €
Dépenses imprévues		70 196.00 €	Taxe d'aménagement		130 000.00 €
Opérations d'ordre		7 480.00 €			
			virement de la section fonctionnement		503 099.00 €
Total	502 936.04 €	3 787 313.96 €	Total	215 037.20 €	2 703 676.94 €
			Opération d'ordre amortissement		58 613.00 €
			Résultat antérieur reporté		450 922.86 €
			affectation 1068		862 000.00 €
Total Dépenses Investissement		4 290 250.00 €	Total Recettes Investissement		4 290 250.00 €

Après la présentation, Lecture de la délibération :

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 ;
 VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la république, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art.7 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982) ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil Municipal a voté à 18 voix POUR et 5 CONTRE et adopte le budget primitif de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

BUDGET GENERAL	Dépenses	Recettes
Investissement	4 290 250.00 €	4 290 250.00 €
Fonctionnement	3 525 698.00 €	3 525 698.00 €
Total	7 815 948.00 €	7 815 948.00 €

6. Délibération 17-041 : ASSAINISSEMENT - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2016.**Compte Administratif 2016**

FONCTIONNEMENT CA 2016			
Dépenses		Recettes	
Caractère Général	178 246.95 €	amortissement Subvention	19 092.33 €
Autre personnel extérieur	56 879.10 €	Subvention annuité	12 431.59 €
Rev Agence Eau	33 079.00 €	Raccordement conso et P fixe	343 790.02 €
Dotations Amortissement	41 458.00 €	Produits exceptionnels	1 007.28 €
Intérêts réglés	21 708.25 €		
Titres Annulés	4 792.28 €		
Créances éteintes	529.48 €		
TOTAL	336 693.06 €	TOTAL	376 321.22 €
		Résultat 2016	39 628.16 €
		Excédent antérieur	473 125.92 €
		Excédent cumulé	512 754.08 €
INVESTISSEMENT CA 2016			
Dépenses		Recettes	
Emprunts	42 775.02 €	Amortissement Construction	41 458.00 €
Opérations d'ordre	19 092.33 €	Affectation 1068	47 932.36 €
TOTAL	61 867.35 €	TOTAL	89 390.36 €
		Résultat 2016	27 523.01 €
Déficit Antérieur	-47 932.36 €		
Déficit Cumulé	-20 409.35 €		

Après la présentation, Lecture de la délibération :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.1612-12.

Vu les délibérations du conseil municipal approuvant le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives relatives à cet exercice.

Monsieur le maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2016.

Après l'exposé de Monsieur le maire, le maire quitte la salle et le conseil municipal siège sous la présidence de Monsieur Antoine ZARAGOZA, adjoint au maire, conformément à l'article 2121-14 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à 21 voix et adopte le compte administratif de l'exercice 2016, arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	61 867.35 €	336 693.06 €
Recettes	89 390.36 €	376 321.22 €
Excédent	27 523.01 €	39 628.16 €
Besoin de financement		

7. Délibération 17-042 : BUDGET ASSAINISSEMENT - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Monsieur le maire informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2016 a été réalisée par le receveur en poste à Nailloux et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de l'assainissement.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion du receveur.

M. le maire, conformément à l'art. L 2121-14 du CGCT s'est retiré lors du vote.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur Monsieur Antoine ZARAGOZA, adjoint, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à 21 voix POUR et donc Le conseil Municipal adopte le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2016 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif de l'assainissement pour le même exercice.

8. Délibération 17-043 : BUDGET ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DES RÉSULTATS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Résultat de l'exercice 2016			
	Dépenses	Recettes	Besoin(-) Excédent(+)
Investissement	61 867.35 €	89 390.36 €	27 523.01 €
Fonctionnement	336 693.06 €	376 321.22 €	39 628.16 €

Investissement		Fonctionnement	
Résultat de clôture 2015	-47 932.36 €	Résultat de clôture 2015	473 125.92 €
Résultat exercice 2016	27 523.01 €	Résultat exercice 2016	39 628.16 €
Résultat cumulé au 31/12/2015	-20 409.35 €	Résultat de clôture 31/12/2015	512 754.08 €
Restes à réaliser dépenses	0.00 €	Affectation au 1068	20 409.35 €
Restes à réaliser recettes	0.00 €	Report en fonctionnement R002	492 344.73 €
Besoin (-) ou excédent (+)	-20 409.35 €		

Après la présentation, lecture de la délibération :

Le conseil municipal sous la présidence de Michel DUTECH, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016

Considérant que ledit compte est exact,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement au 31/12/2016 de 512 754.08 €.

Le conseil municipal décide, après avoir voté à 23 voix POUR, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice 2016			
	Dépenses	Recettes	Besoin(-) Excédent(+)
Investissement	61 867.35 €	89 390.36 €	27 523.01 €
Fonctionnement	336 693.06 €	376 321.22 €	39 628.16 €

Détermination du montant minimum à affecter au compte de réserves 1068	
Résultat de clôture 2015 :	-47 932.36 €
Résultat exercice 2016 :	27 523.01 €
Résultat cumulé au 31/12/2015 :	-20 409.35 €

Restes à réaliser dépenses :	0.00
Restes à réaliser recettes :	0.00
Besoin (-) ou excédent (+) :	-20 409.35 €
Besoin supplémentaire réserves (précédé du signe -)	- 20 409.35 €
Affectation au compte 1068 réserves	20 409.35 €
Détermination du résultat cumulé de la section de fonctionnement	
Résultat de clôture 2015 :	473 125.92 €
Résultat exercice 2016 :	39 628.16 €
Résultat de clôture 31/12/2015	512 754.08 €
Montant de l'excédent de fonctionnement pouvant être affecté à la clôture de l'exercice :	512 754.08 €
Report en fonctionnement R002 :	492 344.73 €
Montant total affecté à la section d'investissement devant faire l'objet d'un titre de recette :	(cpte 1068) 20 409.35 €

9. Délibération 17-044 : BUDGET ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2017

Budget Assainissement 2017

FONCTIONNEMENT BP 2017			
Dépenses		Recettes	
Caractère Général	466 044.65 €	amortissement Subvention	19 093.00 €
Autre personnel extérieur	65 000.00 €	Subvention annuité	13 000.00 €
Rev Agence Eau	35 000.00 €		
Dotations Amortissement	123 730.21 €	PF + Conso	240 000.00 €
Intérêts réglés	13 357.07 €	Rev Agence Eau	33 000.00 €
Autres charges	2 000.00 €	Produits exceptionnels	500.27 €
Titres annulés	7 000.00 €	TOTAL	305 593.27 €
TOTAL	712 131.93 €		
Virement Investissement	85 806.07 €	Report Résultat 2016	492 344.73 €
TOTAL	797 938.00 €	TOTAL	797 938.00 €
INVESTISSEMENT BP 2017			
Dépenses		Recettes	
Emprunts	44 593.10 €	Subvention diag	30 000.00 €
travaux	85 850.18 €	Affectation Résultat	20 409.35 €
diag réseau	90 000.00 €	Amortissement Construction	123 730.21 €
Opérations d'ordre	19 093.00 €		
TOTAL	239 536.28 €	TOTAL	174 139.56 €
Déficit Antérieur	20 409.35 €	Virement Fonctionnement	85 806.07 €
TOTAL	259 945.63 €	TOTAL	259 945.63 €

Après la présentation , lecture de la délibération :

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 ;
VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la république, et notamment ses articles 11 et 13 ;
Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art.7 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982) ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil Municipal a voté à 23 voix POUR, et adopte le budget primitif de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes
Investissement	259 945.63 €	259 945.63 €
Fonctionnement	797 938.00 €	797 938.00 €
Total	1 057 883.63 €	1 057 883.63 €

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 22 h 05 et rappelle le prochain conseil municipal le jeudi 18 mai 2017 à 20 h 30.